



**INFO LUTTES mai 2025  
Victoire AU TECHNICAMPUS**

*Le Mans, le 02 mai 2025*

**Victoire pour les cheminot.e.s du site de formation du Matériel  
TECHNICAMPUS du Mans, organisé.e.s avec l'UFCM-CGT !**

**Ensemble, nous avons conquis :**

- **Le maintien de l'indemnité de face à face pédagogique pour les formations annulés 1 mois avant;**
- **La reconnaissance sur les déplacements des formateurs par :**
  - Le paiement des heures supplémentaires,
  - Le paiement du temps de déplacement à 50%,
  - Et l'application de la MTCI MA05083 sous conditions.

Depuis décembre 2024 plusieurs mois un fort mécontentement montait sur le site avec un mal-être grandissant et un manque de reconnaissance des agents.

Les agents accompagnés par le syndicat CGT des cheminot.e.s maîtrises et cadre de la Sarthe ont entamés un processus revendicatif auprès de la direction qui n'a pas répondu favorablement. Le syndicat a déclenché une concertation le 27 novembre 2024 pendant laquelle la direction a rejeté les revendications construites ensemble. L'assemblée générale des agents, organisée pour décider de la suite du mouvement, a voté pour la pose d'un préavis de grève et des journées d'action.

Après plusieurs rencontres avec la direction du site, sur ces 6 derniers mois, nous aboutissons à des avancés sur nos revendications.

Ce 25 avril, la direction a convié les représentants du personnel dans le cadre du conflit pour négocier la sortie du conflit. La CGT a consulté à nouveau les formatrices et formateurs du site réuni.e.s en assemblée générale, le lundi 28 avril pour décider si nous validions les propositions de la direction. L'assemblée générale les a validées.

**L'UFCM-CGT et les cheminot.e.s continue de revendiquer :**

- **La reconnaissance en ERPA de l'emploi repère formateur soudeur de classe 4 à classe 6**
- **Mise en place de la prime pédagogique forfaitisée mensuellement**
- **Mise en place de l'indemnité de déplacement dès le 1<sup>er</sup> découcher**